



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire. Salle des Fêtes de Saint-Laurent-de-Belzagot, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2023_04_32

Date de convocation du conseil : 31 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUARD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 25

Absents excusés :

Mme BLANDINEAU Annette

Objet : Budget Epicerie-Bar
Affectation du résultat 2022

Mme CHASTEL Ita a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice

Secrétaire de séance : Monsieur DEMESSEMAKERS Olivier

Il est rappelé les résultats du compte administratif 2022 du Budget Epicerie-Bar :

Section de FONCTIONNEMENT	
Recettes	10 428,11 €
Dépenses	11 879,54 €
Résultat	-1 451,43 €
Report	11 401,11 €
Solde de clôture	9 949,68 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,

Considérant que seul le résultat de la section d'exploitation doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2022 présente un excédent cumulé d'exploitation de 9 949,68 €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

002	Recettes de fonctionnement	9 949,68 €
1068	Recettes d'investissement	0,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 05/04/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 13/04/2023



Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN